

des novices : Mde E. Bourque ; Deuxième maîtresse : Mde Frs. Parent ; Sacristine : Mde L. Lafontaine ; 1ère Portière : Mde F.-X. Bellefeuille ; Discrètes : Mde Frs. Bourassa, Mde Uldoric Dufresne, Mde Hyp. Lacroix.

Saint-Joseph des Cèdres. — Comté de Soulanges

LE 25 octobre dernier, S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, daignait dire à M. le curé toute la joie que son âme d'évêque ressentait à la pensée de la création d'une fraternité du Tiers-Ordre dans sa paroisse

Née des paroles du R. P. Valbert, O. F. M., le 26 septembre 1909 à la suite d'une mission de tempérance, la nouvelle fraternité vient d'être par le R. P. Germain érigée le 30 octobre 1910 et placée sous le vocable d'une illustre tertiaire franciscaine, Sainte Jeanne Fremyot de Chantal.

Elle compte 38 sœurs, dont 19 professes. Quant aux frères, ils sont 2 novices et 2 profès, et suivront, jusqu'à ce que leur nombre s'accroisse, les exercices faits pour leurs Sœurs.

Lacolle

CETTE municipalité civile renferme 2 paroisses canoniques.

1° SAINT-BERNARD. Du 16 au 23 octobre y fut donnée une grande mission, à la suite de laquelle, et pour en conserver les fruits, M. le curé voulut implanter le Tiers-Ordre afin qu'il en fût l'élite.

23 hommes et jeunes gens, et 29 dames et demoiselles reçurent le saint habit. Il y eut 2 professions.

Ainsi il y a 3 frères profès et 23 frères novices : soit 26 frères ; 3 professes et 29 novices : soit 32 sœurs ; en tout 58 tertiaires.

2° NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL. Cette paroisse eut le bienfait de la visite canonique du 23 au 26 octobre.

Inaugurée par le P. Xavier en 1901, érigée canoniquement le 13 mai 1903 sous le vocable de Notre Père Saint François par le P. Gaston cette fraternité mixte, compte 7 profès et 23 professes.

2 sœurs firent profession, 1 frère et 3 sœurs prirent le saint habit. Notons que 13 frères et 25 sœurs reçus depuis moins d'un an ne purent faire profession. Ce qui porte à 84, dont 21 frères, le nombre des tertiaires.

Le P. Visiteur leur recommanda non seulement de travailler à leur sanctification personnelle par la pure observance de la Règle mais de plus à deux œuvres sociales :